

Le faucon pèlerin



Le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) de la sous-espèce *anatum*, niche dans toute l'Amérique du Nord continentale jusqu'au Nord du Mexique, et depuis l'intérieur de l'Alaska jusqu'au sud du Groenland. En général, et selon les latitudes, les faucons pèlerins sont présents au Québec de février à novembre. Avec l'arrivée de l'hiver, la majorité des individus migreront vers la côte Est des États-Unis, l'Amérique Centrale ou l'Amérique du Sud, suivant la migration massive des oiseaux leur servant de proies. Par contre, certains individus peuvent demeurer au Québec pendant toute l'année (surtout dans les grandes villes du sud de la province) en fonction de la disponibilité des proies et de la rigueur des hivers.

Comment le reconnaître?

Le faucon pèlerin possède une calotte foncée et de larges « moustaches » noires de chaque côté de la tête. Le ventre est pâle et rayé de bandes ou taches noires plus ou moins prononcées; le plumage dorsal des adultes est gris bleu mais plutôt brun chez les immatures. En vol, on remarque ses ailes pointues typiques des faucons, ainsi que sa queue étroite.

Effectuant un retour dans plusieurs régions du Québec, le faucon pèlerin a été observé à plusieurs reprises en Montérégie-Est et en Estrie. De la taille d'une corneille, on ne peut confondre cette espèce avec aucun autre rapace lorsqu'il referme ses ailes pour piquer sur un oiseau à près de 200 km/h et l'assomme littéralement en plein vol.

Roi des falaises et chasseur de haut vol

En milieu naturel, le faucon pèlerin niche principalement sur les falaises ou dans des escarpements. Il ne construit pas de nid, mais s'installe plutôt directement sur les corniches naturelles, dans des dépressions peu profondes, sur la terre ou le gravier. Le nid est généralement localisé à partir de la moitié ou du tiers supérieur de la falaise. La présence d'espaces ouverts à proximité du site de nidification est chose commune, car les faucons pèlerins peuvent chasser efficacement leurs proies, c'est-à-dire des oiseaux qu'ils capturent en vol (ex. canards, bécasseaux, carouges à épauettes, etc.). Cette espèce s'adapte facilement à des sites urbains, nichant par exemple sur la structure des ponts ou gratte-ciel, surtout s'il y a présence d'un cours d'eau à proximité.



Faucon pèlerin adulte --- Photo © www.hawkquest.com

Les habitants d'un nid pas si douillet?

La période de nidification débute dès le retour des oiseaux sur le territoire québécois au printemps, et elle peut s'échelonner jusqu'au début juin selon la latitude. L'incubation des 3 ou 4 œufs de chaque couvée peut durer de 28 à 35 jours. Suite à l'éclosion, les fauconneaux sont couverts de duvet qui se développera en plumage juvénile. Les jeunes sont prêts à l'envol après 35 à 40 jours passés au nid. Ils seront dépendants de leurs parents pour environ cinq à six semaines après leur premier envol. Les adultes font preuve d'une grande fidélité envers leur site de nidification et peuvent réutiliser le même site d'année en année pendant des décennies; si celui-ci est déjà occupé, ils s'établiront souvent dans la région, tout en gardant une bonne distance du couple nicheur déjà établi.

Une espèce en péril

L'utilisation des pesticides organochlorés, comme le DDT, dès la fin des années 40, dans le but d'exterminer des insectes et des parasites considérés nuisibles, a eu de graves répercussions sur les populations de plusieurs espèces animales non visées par ces produits. Le faucon pèlerin fut l'une des victimes les plus connues de l'épandage de ces pesticides. Des trois sous-espèces de faucons pèlerins rencontrées au Canada, la sous-espèce *anatum* a été la plus sévèrement touchée, et tous les sites de nidification connus dans le Québec méridional étaient désertés au début des années 1970.



Face à cette situation, un programme pancanadien fut mis sur pied dès 1976 afin de contrer la chute drastique des populations de cette sous-espèce. Le programme de réintroduction a connu un grand succès et la situation de la sous-espèce *anatum* au Canada et au Québec s'est améliorée au point que son statut au niveau canadien est passé de « en voie de disparition » à « menacé » puis à « préoccupant » en 2007. Ainsi, et malgré une nette amélioration, la situation du faucon pèlerin demeure encore relativement précaire.



Faucon pèlerin --- Photo © Emily Eaton, birdwatchersdigest.com

Restons vigilants

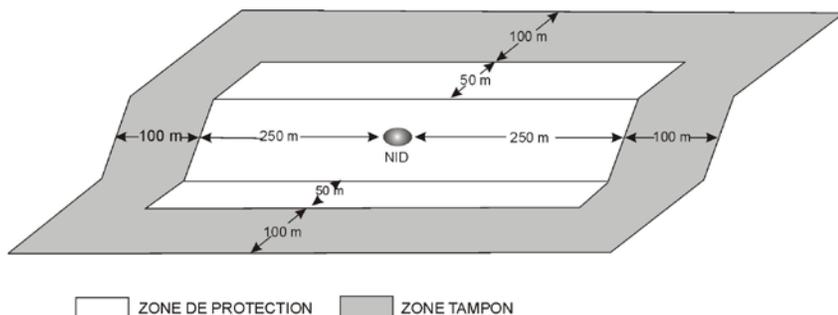
Bien que bannis au Canada et aux États-Unis, les pesticides organochlorés sont encore utilisés dans certaines aires d'hivernage du faucon pèlerin et des traces continuent d'être décelés dans les tissus de l'espèce, à des niveaux n'affectant cependant pas de façon significative la reproduction de l'espèce. Les effets inconnus des nouveaux pesticides régulièrement autorisés au Canada soulèvent également des préoccupations.

Les perturbations anthropiques sur ou autour des sites de nidification (ex. randonnée, escalade, vol libre) constituent des menaces réelles ayant déjà causé l'abandon du nid par les faucons adultes et la non-éclosion des œufs ou la mort des fauconneaux. La collecte d'œufs et de jeunes pour les collectionneurs ou pour la fauconnerie (collecte interdite au Québec et dans la plupart des provinces du Canada) s'ajoute également aux menaces affectant cette espèce.

Comment l'aider?

En règle générale, il faut éviter de circuler à moins de 250 mètres de l'habitat du faucon lors de la période de reproduction et d'élevage. Il est important de respecter des distances minimales par rapport aux nids, que ce soit dans le cadre de l'observation de l'espèce ou lors de randonnées pédestres. Les répercussions sur le succès de reproduction du faucon sont proportionnelles à l'intensité des dérangements occasionnés. Par ailleurs, les propriétaires devraient également s'abstenir d'effectuer tous travaux (ex. sylviculture) pendant la période de nidification, qui s'étend de la fin mars à la fin juillet.

Les activités d'escalade devraient également cesser de la fin mars à la fin juillet, sur les falaises où cette espèce niche ou est susceptible de nicher. Il en va de même pour les aires de décollage de delta-plane localisées en surplomb de sites de nidification du faucon pèlerin.



Bien sûr, la conservation des milieux humides et autres habitats ouverts, situés en contrebas et à proximité des sites de nidification du faucon, est essentielle au succès de reproduction de l'espèce. Ces habitats constituent le principal terrain de chasse de cet oiseau de proie. Pour obtenir de l'information sur les mesures à prendre en vue de favoriser la protection de l'habitat du faucon pèlerin ou vous renseigner sur les outils de conservation offerts aux propriétaires pour la protection à perpétuité des milieux naturels, vous êtes invités à vous adresser à votre organisme de conservation local ou à Corridor appalachien, info@corridorappalachien.ca ou (450) 297-1145.

Sources

Comité de rétablissement du faucon pèlerin au Québec. 2002. *Plan d'action pour le rétablissement du faucon pèlerin anatum (Falco peregrinus anatum) au Québec*. Société de la faune et des parcs du Québec, 28 p.

COSEPAC. 2007. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le faucon pèlerin (Falco peregrinus) de la sous-espèce pealei (F. peregrinus pealei) et anatum/tundrius (F. peregrinus anatum/tundrius) au Canada – Mise à jour*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Environnement Canada. Ottawa. viii + 55p. www.registrelep.gc.ca/Status/Status_f.cfm

Corridor appalachien est un organisme de conservation qui poursuit, en collaboration avec Conservation de la nature Canada (région du Québec) et des organismes de conservation locaux, la mise en œuvre d'une stratégie de conservation transfrontalière pour la protection d'un corridor naturel qui s'étend des Montagnes Vertes du Vermont, jusqu'au nord du mont Orford, en passant par les monts Sutton, dans les Cantons-de-l'Est. Parmi les collaborateurs qui appuient la vision globale de conservation proposée par Corridor appalachien se retrouvent : la Fiducie foncière de la vallée Ruiter, le Parc d'environnement naturel de Sutton, la Fiducie foncière Mont Pinacle, la Fiducie foncière du marais Alderbrooke, l'Association pour la conservation du Mont Echo, l'Association de conservation de la nature de Stukely Sud, la Fondation des terres du lac Brome, la Fondation Marécages Memphrémagog, la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon, Conservation des vallons de la Serpentine, la Société de protection foncière du lac Montjoie, Les Sentiers de l'Estrie, Conservation Espace Nature Shefford et la Fiducie de conservation Massawippi